



# MAURIENNE GENEALOGIE

cotisation annuelle + envoi flash infos  
par internet: 20 € - par la poste 25 €  
Couple: internet 30€-par la poste 35€  
Abonnement revue CEGRA 15 €  
Membre du CEGRA Affiliée à la F.F.G

## INFOS

Rédaction:  
Pierre Blazy.  
pierrotblazy@orange.fr  
Josette Limousin  
jandj.limousin@gmail.com



Téléphone local 04 79 05 64 98

[www.maurienne-genealogie.org](http://www.maurienne-genealogie.org)

Numéro 238 janvier 2018

Maurienne Généalogie 312 Rue des Murgés 73830 Saint Julien Montdenis

### Calendrier

#### Février 2018

Mercredi 7/2	Généalogie Informatique	local adh	17h30
	Serge Michel		
Jeudi 8/2	Débutants	local adh	17h30
	Odile Romanaz, Josette Limousin, Pierre Gret		
Samedi 10/2	Cours paléo	Salle po	09h00
	Bruno Gachet Paléographe		
Mercredi 14/2	Dépannage Latin	local adh	17h30
	Pierre Blazy		
Mercredi 21/2	Paléo lecture d'actes	local adh	17h30
	Jean Marc Dufreney		
Jeudi 22/2	Relevés dépouillement	local adh	14h30
	Désiré Marcellin Thierry Deléan		
Mercredi 28/2	permanence rencontre	local adh	17h30

#### Mars 2018

Mercredi 7/3	Généalogie Informatique	local adh	17h30
	Serge Michel		
Jeudi 8/3	Dépannage Latin	local adh	17h30
	Pierre Blazy		
Samedi 10/3	Cours paléo	Salle po	09h00
	Bruno Gachet Paléographe		
	Conférence « Le Sénateur Anselme »		
		Salle po Tous	15h00
	Félix Anselme		
Mercredi 14/3	permanence rencontre	local tous	17h30
Jeudi 15/3	Formation Débutants	local adh	17h30
	Odile Romanaz, Josette Limousin, Pierre Gret		
Mercredi 21/3	Paléo lecture d'actes	local adh	17h30
	Jean Marc Dufreney		
Jeudi 22/3	Relevés dépouillement	local adh	14h30
	Désiré Marcellin Thierry Deléan		
Mercredi 28/3	Permanence rencontre	local tous	17h30

### Les bonnes résolutions de 2018

- 1- Je règle ma cotisation à Maurienne Généalogie
  - 2- Je pense à régler ma cotisation à Maurienne Généalogie
  - 3- Je n'oublie pas de régler ma cotisation à Maurienne Généalogie
- Pour mémoire:  
individuel « internet »: 20€ « Poste »: 25 €  
Couple « internet »: 30€ « Poste »: 35€  
Généalogie et Histoire: 15€

### Bases de données sur Internet

C'est pour traiter de ce sujet oh combien intéressant que Jean Marc Dufreney nous avait conviés le samedi 6 janvier à la Salle Polyvalente de Villargondran.

Chaque jour, dans nos recherches, nous sommes confrontés à des « murs ». Et pas loin, au cœur de notre ordinateur, une solution existe, que nous ne savons mettre en œuvre faute d'apprentissage.

Jean Marc nous a énuméré les différents outils à notre disposition:

-Site des Archives Nationales -Site des Archives Départementales  
-France Archives -France Genweb -Savoie Genweb

Pour les sites en libre accès

-Ancestry  
-Bigenet  
-Filae  
-Généaservice

Pour les sites payants.

-Généabank, de loin le plus important et le plus usité, site associatif où l'on paie par points attribués par l'Association.

-Grand Mémorial

-Mémoire des Hommes

-Memorial Genweb

-Familysearch ( Site des Mormons où l'on retrouve les registres paroissiaux qu'ils ont numérisés!)

-IGN (Institut Géographique National)

-Généawiki

Enfin, citons pour mémoire CDIP qui nous fournit Généatique que la plupart des généalogistes connaissent et utilisent.

Les différents chemins d'accès à ces outils se retrouveront sur le site [www.maurienne-genealogie.org](http://www.maurienne-genealogie.org) où vous pourrez les récupérer.

Jean Marc dufreney

### ALERTE!

Un adhérent de Maurienne Généalogie a reçu dans sa boîte mail un message ainsi rédigé:

« J'ai simplement entendu d'un ami la dessus type d'éléments légendaire, je suis tant excitée, il faut pousser un coup d'œil <http://www.dewlaw.us/cl?php?hSoTDHQR>  
Cordialement maurienne gnalogie.

Ce message émane de:

« Maurienne Gnalogie » <arkantemalkavian@tin.it

**Il va sans dire que ce message n'a rien à voir avec Maurienne Généalogie.**

**Surtout n'allez pas sur l'adresse qui vous est proposée et envoyez le message dans les « indésirables ».**

## Dépouillements - Recueils

Vous trouverez en annexe le détail et le tarif des recueils Naissances, Mariages, Décès, mis à votre disposition.

Un gros effort a été fait par les bénévoles puisque l'on a maintenant plus de 335 000 actes de Naissance (environ 80%), 89 000 actes de Mariages (90 %) et 233 000 actes de décès (60 %). Mais il reste encore du travail à faire, c'est pourquoi je lance de nouveau un appel au ... « peuple » pour venir nous aider. Ce n'est pas compliqué, il suffit d'un peu de temps libre et ... de la bonne volonté.

Tous ces recueils peuvent être soit consultés à notre local (derrière l'église) lors de nos permanences, soit achetés. **Pour les adhérents de M.G**, le règlement se fait à **réception de la commande**, au vu de notre facture, en effet, vous pouvez bénéficier de remises spéciales :

Si vous retirez votre commande au local.

Si vous faites une commande groupée (plusieurs recueils)

Si vous avez fait, ou si vous faites du dépouillement

Si vous possédez déjà un recueil et que vous désirez seulement la mise à jour.

Il y a deux types de dépouillements :

**Avant 1900** que l'on peut consulter sur internet aux Archives Départementales de la Savoie : cliquez sur les registres paroissiaux. Activez la recherche de la localité. Cliquez sur la commune désirée.

**Après 1900** jusqu'en 1943 (délai des 75 ans) Allez à la mairie de votre commune, ou d'une commune voisine, contactez la secrétaire de mairie pour qu'elle vous autorise à consulter les registres d'Etat Civil et faites des photos des actes, que vous dépouillerez tranquillement à la maison.

Mais le plus simple, si vous êtes intéressé (e) veuillez me contacter soit par téléphone, 04 79 59 80 83 ou [duc-joseph@wanadoo.fr](mailto:duc-joseph@wanadoo.fr) pour des explications complémentaires. Je vous ferai parvenir une maquette et une petite note explicative.

Par avance je vous remercie.

Jo Duc

## Réunion de contact avec les associations Mauriennes du Patrimoine

Villargondran le 6 janvier 2018

A l'invitation de Jean Marc Dufrenoy, Président de Maurienne Généalogie, les Associations du Patrimoine de la vallée ont rencontré Maurienne Généalogie le samedi 6 janvier 2018 à Villargondran. Etaient présents:

-Patrimoine d'Epierre, représenté par Thierry Deléan.

-Moulines et Patrimoine de Saint André, Dominique Bénard

-Association Fêtes et Patrimoine Lagerain Saint Léger, Sylvie Giroud

-Patrimoine et Culture des Villards, Martine Paret-Dauphin et Patrice Gérard

-AVEC Fontcouverte Georges Grumel (et Patrice Gérard)

-Albiez d'Hier à Aujourd'hui Bernadette Hugué

-Guide du Patrimoine Marie Claire Motin

D'autre part, Jean Marc Dufrenoy était "épaulé" par Jo Duc, Pierre et Marie Louise Blazy, Pierre Gret, André Arnaud, Louis Paulin

Etaient excusés:

-Patrimoine de Montaimont

-ASPECTS de Saint Sorlin d'Arves

-Patrimoine Saint Michel

La réunion avait pour objet tout d'abord de faire plus ample connaissance, étant posé que Généalogie et Patrimoine ont un point

d'ancrage commun: l'Histoire. A partir de là, il est facile d'imaginer des convergences et des actions concertées.

Un tour de table a permis à chacun de décrire son activité, d'exposer ses points de vue et problèmes, en même temps que ses espérances et idées sur la nécessité d'un regroupement des associations concernées.

Maurienne Généalogie, quand à elle, a pour vocation la recherche des ancêtres mais aussi la conservation et l'étude de l'Histoire locale sur laquelle viennent se greffer les générations successives.

Il est par ailleurs souhaitable que cette convergence entre patrimoine et généalogie devienne un lieu intergénérationnel.

Il reste à envisager des actions communes, qui permettent de faire connaître nos activités. Un salon est évoqué, pour dans deux ou trois ans. Mais il peut être organisé des manifestations ponctuelles avec deux ou trois associations pour promouvoir un lieu particulier. Maurienne Généalogie organise des "Géné-quelquepart", opération de découverte de la généalogie dans un village. Albiez le Vieux, Saint Sorlin d'Arves, Saint Julien et Albiez le Jeune ont déjà accueilli cette manifestation. Fontcouverte-Villarembert est en préparation. Pourquoi ne pas envisager simultanément une découverte du patrimoine?

Les pistes sont nombreuses et nous nous reverrons pour affiner l'analyse et les prévisions.

Une prochaine réunion aura lieu le **samedi 10 mars 2018** à la salle polyvalente de Villargondran.

Pierre Blazy.

## Papillottes et chocolats

Il paraît que le terme est caduc vu que les papillottes et le chocolat n'étaient plus au goût du jour.



### *Une belle tablée.....*

Effectivement, la rencontre a eu lieu, et si ces douceurs figuraient encore modestement au menu, l'actualité était québécoise avec un



### *...la même, face nord!*

menu canadien (vous savez, cet équivalent de l'auberge espagnole

où l'on trouve ce que l'on apporte. Jean Marc y alla de sa présentation de l'année qui vient, laquelle se présente riche et foisonnante d'idées et d'actions. En particulier, une prochaine réunion avec les acteurs du Patrimoine de la Vallée devrait nous créer de nouveaux partenaires avec qui travailler efficacement et profitablement pour tous.

Nous aurons aussi le Salon du Livre d'Hermillon et la commémoration de la fin de la Grande Guerre.

Beaucoup de travail en perspective mais qui s'effectuera, comme toujours à Maurienne Généalogie, dans l'enthousiasme et la bonne humeur.

Et puis, il y aura aussi les activités « ordinaires » et habituelles de Maurienne Généalogie, les ateliers dont un nouveau à l'essai de dépannage latin et les habituels: débutants, informatique, paléo, lecture d'actes, relevés dépouillement.

Pour le reste, les nombreuses victuailles, salées ou sucrées, nous ont joyeusement menés jusqu'à 21 heures 30. Quelle belle soirée!

Pierre Blazy

-cote (des Archives départementales –3E ....) de l'acte.

-si possible, le numéro de la page où figure l'acte.

Veuillez également isoler (relever sur un papier) les mots qui vous gênent.

Tout cela pour gagner du temps et pouvoir répondre au maximum d'interrogations.

Rendez-vous le **mercredi 14 février à 17heures 30.**

Dates envisagées pour les séances suivantes::

**-jeudi 8 mars, -jeudi 5 avril, -jeudi 3 mai, -jeudi 14 juin.**

Pierre Blazy

## Le club Alpin Français à l'exposition de 1900

Le pavillon du Club Alpin Français dont le projet est l'œuvre de notre vice-président M Schrader, et dont la construction s'est rapidement effectuée sous l'active direction de notre collègue M. E. Brunarius, ne sera pas un des moindres attraits de l'Exposition universelle.

Ce pavillon, terminé aujourd'hui extérieurement, à quelques détails près, a l'apparence d'un groupe d'habitations des Alpes françaises, surmonté d'un clocher de 32 mètres de hauteur, reproduction exacte du joli clocher des Houches, dans la vallée de Chamonix.

A l'intérieur, deux salles superposées, dont la plus vaste mesure 27 mètres de longueur sur 10 mètres de largeur, contiendront l'exposition du Club, pour laquelle les inscriptions déjà reçues permettent d'augurer un brillant succès. Un grand nombre de Sections et de membres isolés ont déjà répondu à l'appel de la Commission de l'Exposition, et les deux vastes salles seront certainement trop petites. Celle du rez-de-chaussée, la plus vaste, renfermera les objets relatifs à l'alpinisme, les modèles de refuges, les collections, publications ou curiosités, les costumes locaux, équipements, etc... La salle du premier étage, un peu moins longue, mais plus profonde, sera plus spécialement consacrée à la peinture et à la photographie alpestres, et réserve aux visiteurs de magnifiques surprises.

Collecté par Marie Claire Floret..

## Notes de Joseph Moulin, Curé de Saint Rémy

*" En l'an 1792, le jour de la St Matthieu, les français sont entrés dans la Savoye, et le jour de la St Rémy la même année, une petite avant-garde a passé dans cette paroisse et le 8 février de l'année suivante les commissaires ont fait une proclamation par laquelle ils exigeaient des prêtres le serment de maintenir l'égalité et la liberté ou de mourir en la défendant et sur le refus de ce serment inique, ils nous ont obligés de sortir de la république, avec un passeport, si mieux nous aimions être déportés dans la Guyane française. En conséquence, nous sommes presque tous sortis de la Savoye. et dans le courant de septembre la même année, je suis revenu ici avec les troupes piémontaises, qui ont été obligées de se replier. Je m'en retournai donc en piémont, d'où je revins au mois de mars de 1795, en costume séculier et la persécution n'étant plus si véhémement, je commençai à faire quelques fonctions publiques avec plusieurs autres confrères.*

J Moulin, curé

*"le quatorze septembre de la présente année (1800) qui se trouvait jour de dimanche, à neuf heures du matin, je faisais les repons pour les morts au pié de l'autel, tout le peuple assemblé pour assister à la messe; sept gendarmes, qui s'étaient cachés dans la grange la plus voisine de l'église depuis une heure après minuit pour choisir*

## Et il y a cent ans.

### Janvier 1918.

Cette année, qui sera celle que tout le monde espère, la dernière de la « der de der », commence comme a commencé la précédente. Sur tous les fronts, statu quo, chacun à son tour attaque puis contre attaque, gagne cent mètres puis en reperd deux cents. Chaque action provoque, de part et d'autre, de ronflants communiqués de victoire qui cachent mal la misère morale, physique et intellectuelle des armées en présence. Et la situation est la même sur le front italien et sur le front d'orient. A l'est, les armées allemandes enregistrent quelques succès significatifs, les suites de la Révolution d'Octobre en Russie déclenchant la déliquescence de l'Armée Russe.

**6 janvier.** Mr Lloyd Georges a prononcé à Londres un important discours où il a traité en détail les buts de guerre des Alliés

**9 janvier.** Le Président Wilson reprend le discours de Lloyd Georges et le complète par 14 points à inclure dans un futur traité de paix.

Au nombre de ces points, création de la Société des Nations, liberté des mers, réduction des armements nationaux, droit des peuples colonisés à disposer d'eux-mêmes, évacuation de la Russie, de la Belgique et rétablissement de cette dernière dans sa souveraineté. Curieusement, le Président Wilson «oublie » d'évoquer le cas d'Alsace Lorraine annexées depuis 1871 par la Prusse. Il faudra que nos alliés anglais insistent pour que cette clause soit rajoutée.

## Dépannage Latin

Un nouvel atelier est mis en place à Maurienne Généalogie, pour assurer à tous les adhérents une meilleure interprétation des actes paroissiaux jusqu'en 1840: le dépannage Latin. .

Une séance a déjà eu lieu le mercredi 10 janvier, mais à caractère plutôt exploratoire. Il semblerait que cette activité réponde à un besoin évident pour les généalogistes et c'est avec plaisir que Pierre Blazy les fera bénéficier de sa modeste expérience, dans les limites -de son savoir, bien entendu.

L'accès internet étant possible au local, veuillez vous munir des références de l'acte ou des actes litigieux, soit:

-paroisse

-année

le moment de m'arrêter, entrent avec précipitation dans l'église, les sabres nus; j'eus à peine le temps de me sauver dans la sacristie pour me dépouiller de mes ornements sacerdotaux; après quoi je me suis produit dans l'église pour me mettre entre les mains de ceux qui me cherchaient. Mais les femmes accoururent toutes vers moi et firent de leur corps un rempart inaccessible aux gendarmes, lesquels entrant en fureur se mirent à frapper, sabre plat, à tort et à travers. Mais elles n'en devinrent que plus courageuses, de sorte qu'elles ne m'abandonnèrent point, que les gendarmes n'eurent été hors de l'église. Après cela je me cachai de façon que les persécutants dans la visite qu'ils firent dans l'église après que le peuple en fut sorti, ne purent me trouver.

C'est la cinquième fois depuis mon exil, c'est-à-dire depuis 1795, que j'ai échappé par une providence particulière à la poursuite des ennemis de la religion. Mais mon bon peuple ne pouvait me donner une preuve plus forte de son attachement que dans cette dernière aventure; j'espère que son motif aura été surmaturel et que le seigneur lui en accordera la récompense dans le ciel, ainsi qu'à son indigne ministre"

J. Moulin, curé

NB: encore "en service" en 1816, J. Molin a probablement écrit ces notes postérieurement aux dates desdits actes, sur des espaces laissés libres en bas de page.

Notes relevées par Aimé Faucher.

Le curé Joseph Moulin nous évoque une possible déportation en Guyane française. Or, le bagne de Saint Laurent du Maroni et de l'île du Diable n'existaient pas encore à cette époque.

On trouve dans les « Rameaux Savoyens » l'article suivant:

« Bien avant l'ouverture officielle du bagne en 1854, pendant les années révolutionnaires de 1792 à 1798, 688 prisonniers furent déportés en Guyane, dont environ 75 religieux qui figurent au registre H762 du CAOM d' Aix en Provence. Quinze d'entre eux, parmi les premiers emprisonnés dans la forteresse de l'île de Ré, ont été embarqués pour Cayenne sur la corvette « La Vaillante » le 17 thermidor de l'an VI (4 août 1798).

Au nombre de ces déportés figurait le père COLLOQUIN, prêtre de Saint Jean de Maurienne, dont on signale le passage dans le port de Québec en octobre 1801. »

Comme quoi le caractère précurseur de la période révolutionnaire n'est plus à démontrer!

Pierre Blazy.

## Scrogneugneu!

### Où l'on reparle des amblevins

« L'an mil huit cent trente et un et le troisième jour du mois de mai après midi, en la commune de Villargondran le Conseil de Communauté s'est légalement réuni aux personnes des Srs Jean Baptiste Exartier, Michel Bernard et Jean Louis Duc, le premier syndic et les deux suivants conseillers ordinaires assisté de Me Lathoud secrétaire. Le syndic a rapporté au conseil que le vignoble de cette commune est infecté des amblevins, et notamment les mas des Machards, des Granges et des Plante ainsi que celui des Ferrandières et qu'il est urgent de pourvoir à leur destruction. Le conseil est d'avis 1°) qu'il soit donné à chaque propriétaire une huitaine de jours, du jour de la publication de la présente pour les ramasser; 2°) que tant les propriétaires que fermiers soyent tenus de s'y conformer; 3°) qu'il soit fait après le délai accordé une visite par les commissaires ci-après nommés et que quiconque sera en retard, payera à titre d'amende dix livres neuves d'après la liste des retardataires qui sera remise à Mr Vernaz percepteur pour le recouvrement et après l'approbation de cette liste par Monsieur l'Intendant; 4°) le conseil nomme pour commissaires pour la dite visite les Srs Michel Bernard et

Jean Louis Duc deux de ses membres.

Ainsi fut fait et délibéré en séance publique au mois et jour sus dits les membres du conseil ont signé après lecture et le secrétaire.

J.B. Exartier, syndic. Michel Bernard.

Jean Louis Duc .A. Lathoud »

Extrait des archives personnelles de Jo Duc.

**LE JEUDI 15 FÉVRIER 2018**  
**SORTIE RAQUETTES À BEAUNE.**  
**INSCRIPTIONS SUR DOODLE**  
**DÈS L'ANNONCE.**

## Enfant trouvé

Le vingt huit juillet 1695 a été baptisé un enfant de parents inconnus qui a été trouvé par Pierre fils de Pierre Girard dans le bourg du Plan d'Albiez le Vieux. Michel Modere, Laurent Fivel, Jean François Oppinel et Collomban Combaz se sont également occupés de lui et l'ont nommé Pierre.

Les parrains furent le susdit Pierre Girardet et Marie épouse de Jean Pierre Fivel qui, le susdit Girard et Laurent Fivel m'ont promis de le présenter à chaque fois qu'ils le pourront et de s'en occuper eux mêmes.

Pierre Fivel a rédigé une promesse en faveur dudit enfant, le 30 janvier 1702:

"Je sousigné promets au nomme Pierrot d'Albiez le Vieux de le nourrir, vêtir et entretenir honnestement pendant sa vie, et de luy fournir tout ce qui luy sera nécessaire même en cas de maladie, pourvu toutes fois qu'il travaille de son pouvoir à l'utilité de ma maison, et c'est dez ce jourdhuy à peine de tous despens damages et interets et sous l'obligation de tous mes bien présents et avenir en foy de quoi me suis signé promettant en outre de relever de la nourriture et entretien honnête Laurent Fivel mon frère et Pierre Girard, à même peine et obligation que dessus, et en foy de ce me suis signé à Saint Jean de Maurienne et consents que le présent aye autant de force qu'un contrat juré et authentique. receu par notaire ce trante janvier mil sept cents et deux en presence de Me Jean François Chosalet notaire et de Me Jean Baptiste Michiat praticien tous deux bourgeois de ladite cite tesmoins, Pierre Finet de sa propre main, JB Michiat pnt Chosalet notaire present".

Ce texte nous fut envoyé il y a quelque temps par Francis Tracq, qui, de longtemps, fournit à MG Infos, de la copie de qualité.

A l'époque, il se posait deux questions qu'il serait intéressant, aujourd'hui encore de résoudre:

1°/ Qui peut me dire ce qu'est devenu cet enfant trouvé et quel patronyme il a pu porter?

2°/La promesse de son bienfaiteur Pierre Fivel a-t-elle valeur d'adoption?

Les situations, sociale d'une part, administrative d'autre part, de l'époque font qu'il semble bien improbable qu'il soit répondu à ces interrogations. Mais si un Sherlock veut prendre la piste.....

Pierre Blazy.

Vous a-t-on rappelé qu'il fallait régler votre cotisation pour l'année 2018 à Maurienne Généalogie?  
Oui? Ah bon!